



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°46

Publié le 25 avril 2022



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER.....	3
Service de l'environnement.....	3
- Arrêté en date du 25 avril 2022 portant nomination des membres de la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage.....	3



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Service de l'Environnement

Arras, le

25 AVR. 2022

**ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION
DES MEMBRES DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE
DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE**

- VU le livre IV, titre II du Code de l'environnement et notamment ses articles R. 421-29 à R. 421-32 ;
- VU le Code des relations entre le public et l'administration ;
- VU l'ordonnance n° 2004-637 du 1^{er} juillet 2004 relative à la simplification de la composition et du fonctionnement des commissions administratives et à la réduction de leur nombre ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2006-665 du 7 juin 2006 relatif à la réduction du nombre et à la simplification de la composition de diverses commissions administratives ;
- VU le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU le décret du 5 septembre 2019 portant nomination de Monsieur Alain CASTANIER, administrateur général détaché en qualité de Sous-Préfet hors classe, en qualité de Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II) ;
- VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Louis LE FRANC en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;
- VU l'arrêté préfectoral n°2020-10-19 du 24 août 2020 modifié portant délégation de signature à Monsieur Alain CASTANIER, Secrétaire général de la Préfecture du Pas-de-Calais ;
- VU l'arrêté préfectoral du 30 juin 2006 portant création de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) du Pas-de-Calais ;
- VU l'arrêté préfectoral du 2 janvier 2020 modifié portant nomination des membres de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du Pas-de-Calais ;
- VU la proposition de désignation des membres représentant la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais à la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du Pas-de-Calais ;

SUR proposition du Secrétaire général de la Préfecture et du Directeur départemental des territoires et de la mer ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1:

L'arrêté préfectoral du 2 janvier 2020 modifié portant nomination des membres de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage du Pas-de-Calais est modifié comme suit.

Au II de l'article 1 relatif aux **représentants des chasseurs et des différents modes de chasse en formation plénière** :

sont nommés au titre de Membres titulaires pour leur représentativité :

- M. Jean-François CARRE, représentant les chasseurs de petit gibier ;
- Mme. Nathalie LECOINTE représentant les chasseurs de grand gibier ;

en remplacement de:

- M. Pierre-Marie LESAGE, représentant les chasseurs de petit gibier ;
- M. Alain DUVIVIER, représentant les chasseurs de grand gibier ;

sont nommés au titre de Membres suppléants pour leur représentativité :

- M. Alain DUVIVIER, représentant les chasseurs de grand gibier ;
- M. Noël Marie DEPARIS, représentant les chasseurs de petit gibier ;
- M. Stéphane TONNELLE, représentant les chasseurs de petit gibier ;

est retiré au titre de Membre suppléant pour sa représentativité :

- M. Jean-François CARRÉ, représentant les chasseurs de petit gibier ;

La composition, consolidée, de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage en formation plénière figure en annexe 1.

Au II de l'article 2 relatif aux **représentants des chasseurs et des différents modes de chasse spécialisée en matière d'indemnisation des dégâts de gibier** :

sont nommés au titre de Membres titulaires nommés pour leur représentativité :

- M. Jean-François CARRE, représentant les chasseurs de petit gibier ;
- M. Jacques CAPRON, administrateur de la Fédération des chasseurs ;

en remplacement de:

- M. Pierre-Marie LESAGE, représentant les chasseurs de petit gibier ;
- M. Paul-Adrien THELU, représentant les chasseurs de petit gibier ;

est nommé au titre de Membre suppléant pour sa représentativité :

- M. Paul-Adrien THELU, représentant les chasseurs de petit gibier ;

est retiré au titre de Membre suppléant pour sa représentativité :

- M. Jacques CAPRON, administrateur de la Fédération des chasseurs ;

ARTICLE 2:

Le reste de l'arrêté est sans changement.

La composition, en vigueur, de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage spécialisée en matière classement des espèces susceptible d'occasionner des dégâts est en annexe 3.

ARTICLE 3:

Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Lille, sis 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039 à LILLE (59014), dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture. Le tribunal administratif peut être également saisi par l'application Télérecours citoyen sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 :

Le Secrétaire général de la préfecture et le Directeur départemental des territoires et de la mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pour le Préfet du Pas-de-Calais,

**Pour le Préfet
Le Secrétaire Général**

Alain CASTANIER

ANNEXE 1 CDCFS Plénière

MEMBRES DE LA CDCFS

Représentants des services de l'État et de ses établissements publics

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant, Président de la commission
Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts de France, ou son représentant
Monsieur le Délégué régional de l'Office français de la biodiversité, ou son représentant
Monsieur le Délégué régional du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres Manche-Mer du Nord, ou son représentant
Monsieur le Président de l'association départementale des lieutenants de Louveterie du Pas-de-Calais, ou son représentant
Monsieur le Président de la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, ou son représentant

Représentants des chasseurs et des différents modes de chasse

T : Monsieur Jean-Pierre VERNET, représentant les chasseurs de petit gibier
T : Monsieur Paul-Adrien THELU, représentant les chasseurs de petit gibier
T : Monsieur Olivier GUGELOT, représentant les chasseurs de petit gibier
T : Monsieur Jean-François CARRE, représentant les chasseurs de petit gibier
T : Monsieur Marc BRACHET, représentant les chasseurs de gibier migrateur
T : Monsieur Jacques CAPRON, administrateur de la Fédération des chasseurs :
T : Madame Nathalie LECOINTE, représentant les chasseurs de grand gibier
T : Monsieur Frédéric de BONNIÈRES, représentant les chasseurs de grand gibier
S : Monsieur Alain DUVIER, représentant les chasseurs de grand gibier
S : Monsieur Noël Marie DEPARIS, représentant les chasseurs de petit gibier
S : Monsieur Stéphane TONNELLE, représentant les chasseurs de petit gibier
S : Monsieur Bernard PETIT, représentant les chasseurs de petit gibier
S : Monsieur Thierry FORESTIER, représentant les chasseurs de gibier migrateur

Représentants des piégeurs

T : Monsieur Didier FRÉMAUX
T : Monsieur Henri DAMETTE

Représentants des intérêts agricoles

Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture de Région Haut de France, ou son représentant
T : Monsieur Karel LESAFFRE
T : Monsieur Pierre-André MASSET
S : Monsieur Philippe DAUSSY
S : Monsieur Olivier DEMOL
S : Monsieur Francis HÉRIPRÉ
S : Monsieur Jérôme MUSELET
S : Monsieur Thierry MAILLARD
S : Monsieur Alain BLANQUART

Représentants des intérêts forestiers

Monsieur le Directeur de l'agence territoriale Nord Pas-de-Calais de l'Office national de la forêt, ou son représentant
Monsieur le Directeur du Centre régional de la propriété forestière des Hauts de France, ou son représentant

MEMBRES DE LA CDCFS	
	Monsieur le Directeur du Centre régional de la propriété forestière des Hauts de France, ou son représentant
	T : Monsieur Hubert ANSELIN, représentant le Syndicat des propriétaires privés forestiers sylviculteurs du Pas-de-Calais
	<i>S : Monsieur Patrick ROBLOT</i>
	<i>S : Madame Anne GUILBERT-BOISLEUX</i>
Représentants d'associations agréées de la conservation de la faune et de la protection de la nature	T : Monsieur Alain WARD
	T : Monsieur Christian BOUTROUILLE
Personnes qualifiées	Monsieur Vincent FOURNIER
	Monsieur Pierre DEBRET

T : Titulaire / S : Suppléant

**ANNEXE 2 CDCFS Formation spécialisée en matière de prévention et d'indemnisation
des dégâts de grand gibier**

	MEMBRES DE LA CDCFS
Représentants des services de l'État et de ses établissements publics	Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant, Président de la commission
Représentants des chasseurs	T : Monsieur Frédéric de BONNIÈRES, représentant les chasseurs de grand gibier
	T : Monsieur Jean-François CARRE, représentant les chasseurs de petit gibier
	T : Monsieur Jacques CAPRON, administrateur de la Fédération des chasseurs
	S : <i>Monsieur Paul-Adrien THELU, représentant les chasseurs de petit gibier</i> S : <i>Monsieur Olivier GUGELOT, représentant les chasseurs de petit gibier</i>
Représentants des intérêts agricoles	T : Monsieur Christian DURLIN
	T : Monsieur Thierry MAILLARD
	T : Monsieur Pierre-André MASSET
	S : <i>Monsieur Philippe DAUSSY</i>
	S : <i>Monsieur Karel LESAFFRE</i>
	S : <i>Monsieur Étienne OBATON</i>
	S : <i>Monsieur Jérôme MUSELET</i>
	S : <i>Monsieur Olivier DEMOL</i> S : <i>Monsieur Alain BLANQUART</i>
Représentants des intérêts forestiers	Monsieur le Directeur de l'agence territoriale Nord Pas-de-Calais de l'Office national de la forêt, ou son représentant
	Monsieur le Directeur du Centre régional de la propriété forestière des Hauts de France, ou son représentant
	T : Monsieur Hubert ANSELIN, représentant le Syndicat des propriétaires privés forestiers sylviculteurs du Pas-de-Calais
	S : <i>Monsieur Patrick ROBLOT</i> S : <i>Madame Anne GUILBERT-BOISLEUX</i>

T : Titulaire / S : Suppléant

**ANNEXE 3 CDCFS Formation spécialisée relative aux animaux classés susceptibles
d'occasionner des dégâts**

	MEMBRES
Président de séance	Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, ou son représentant, Président de la commission
Représentant des chasseurs	T : Monsieur Willy SCHRAEN
	S : <i>Monsieur Frédéric de BONNIÈRES</i>
	S : <i>Monsieur Marc BRACHET</i>
Représentant des piégeurs	T : Monsieur Didier FRÉMEAUX
	S : <i>Monsieur Henri DAMETTE</i>
Représentant des intérêts agricoles	T : Monsieur Pierre-André MASSET
	S : <i>Monsieur Karel LESAFFRE</i>
	S : <i>Monsieur Philippe DAUSSY</i>
Représentant d'associations environnementales agréées	T : Monsieur Alain WARD
	S : <i>Monsieur Christian BOUTROUILLE</i>
Personnes qualifiées	T : Monsieur Vincent FOURNIER
	T : Monsieur Pierre DEBRET

T : Titulaire / S : Suppléant